

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Unitaire 33



FSU

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

SPECIAL DEBUT DE CARRIERE

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de nombreuses questions (affectations, postes, rôle du syndicat dans les instances paritaires...). Comme chaque année, le SNUipp33 organise un stage « début de carrière » le **JEUDI 16 JUIN** afin de répondre au mieux à celles-ci. Lors de cette journée les délégué(e)s du personnel du SNUipp vous aideront dans la saisie du deuxième mouvement.

Participer à un stage syndical, c'est :

**l'occasion de débattre
échanger avec la profession
avoir les bonnes réponses à ses questions
réfléchir tous ensemble
un moment convivial**

JEUDI 16 JUIN

**Stage d'information syndicale
« DEBUT DE CARRIERE »**

9h00 à 16h30

**A l'Athénée municipal de Bordeaux
Espace Saint Christoly**

**INSCRIVEZ-VOUS AU STAGE AVANT LE 16 MAI !!!
(modalités d'inscription page 3)**

Sommaire

- P. 1 : édito
- P. 2 : affiche stage
- P. 3 : inscription au stage
- P. 4 : le SNU : késako ?

Déposé le 4 mai 2011

Dispensé de timbrage

Bordeaux
Mériadeck CDIS

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

PROGRAMME DE LA JOURNEE JEUDI 16 JUIN



Matin

Accueil des stagiaires

Introduction - présentation du SNUipp-FSU

Intervention d'un enseignant de l'ASH : « **La gestion de la difficulté scolaire au quotidien** », suivi d'un débat.

Le paritarisme : qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Questions administratives (Première inspection, mutations, reclassement / validation des services...)

Après-midi

Le mouvement départemental :

- ⇒ Comment ça marche ?
- ⇒ Les différents types de postes
- ⇒ Aide à la saisie du mouvement



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, **ensemble** on les défend !



MODALITES D'INSCRIPTION AU STAGE



La participation aux stages syndicaux est de droit.

Qui peut s'inscrire ?

⇒ Toute personne intéressée, syndiquée ou non.

Comment faire ?

⇒ Vous devez adresser un courrier manuscrit à l'Inspecteur d'Académie via l'IEN (voir modèle ci-dessous)

⇒ Ce courrier doit impérativement être arrivé un mois avant la tenue du stage et donc avant **le 16 MAI dernier délai**.

NOM, Prénom
Fonction et poste
Etablissement

à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de M., Mme l'IEN de

.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant sur le Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

Le jeudi 16 juin de 9 heures à 16 H30
pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à L'Athénée Municipale de Bordeaux

Il est organisé par le SNUipp sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congès pour la formation syndicale (arrêté du 15 septembre 1997).

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bulletin d'inscription

À retourner au SNUIPP
44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux cedex

Je souhaite participer au stage syndical « début de carrière » qui se déroulera le JEUDI 16 JUIIN à l'Athénée Municipal.

Nom..... Prénom.....

Adresse mail.....

Téléphone personnel:.....

Je souhaiterais que la (ou les) question (s) suivante(s) soit(ent) abordée(s):

.....

LE SNUIPP : KESAKO ?



Le SNUipp-FSU est né en 1992, il fait partie avec 20 autres syndicats de la **Fédération Syndicale Unitaire (FSU, première fédération dans l'éducation, la recherche, la culture)**. Il est né d'une volonté commune de créer les conditions de la **réussite de tous les élèves** d'autant que le lien entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales existe toujours. Le SNUipp-FSU défend pour cette raison un **service public d'éducation de qualité qui offre les mêmes chances à chaque enfant quelle que soit son origine**.

L'unité syndicale est une préoccupation permanente qui favorise l'aboutissement de ses aspirations. Pour cela, il s'appuie notamment sur ses adhérents.

L'information et la défense des personnels dans la transparence et l'équité sont également des missions du SNUipp-FSU, particuliè-

rement grâce aux représentants du personnel élus dans chaque département.

Mais le SNUipp-FSU, ce n'est pas que cela. Il se bat :

– pour la transformation de l'école (plus de maîtres que de classes, travail en petits groupes, abaissement des effectifs par classe, plus de concertation et de travail en équipe...).

– pour réfléchir sur les problèmes de société (prendre en compte les grands problèmes de société, construire avec d'autres des propositions pour combattre le chômage, l'exclusion, les inégalités...).

La période actuelle montre à quel point nous devons nous serrer les coudes, combien nous avons à convaincre au-delà de nos rangs, combien il nous faut faire partager nos ambitions.

SE SYNDIQUER AU SNUIPP-FSU

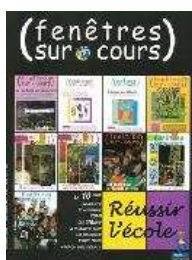
C'est apporter sa contribution au développement, à la solidification de l'édifice collectif, c'est se donner les moyens d'agir sur l'avenir, c'est effectuer un geste solidaire, c'est refuser l'isolement, c'est donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer.

NB : 66 % du montant de la cotisation sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu.

NOS PUBLICATIONS

Le journal départemental SNUipp-FSU 33 : Unitaire 33

Une ou plusieurs publications mensuelles envoyée(s) à tous les syndiqués et un exemplaire par école. Toute l'actualité de l'école en général et du 33 en particulier.



« **Fenêtre sur cours** » est la revue nationale du SNUipp-FSU. (20 numéros par an environ). Elle est envoyée chez les syndiqués et dans les écoles et consultable sur notre site national : <http://www.snuipp.fr>



« **Pour** » est la revue nationale de la FSU (20 numéros par an environ). Elle est adressée à chaque syndiqué chez lui et consultable sur le site national : <http://www.fsu.fr>

NOS PERMANENCES

Le local du SNUipp33 est ouvert tous les jours.

Vous pouvez nous y rencontrer ou nous contacter par tel au : **05 56 31 26 63**

ou par mail : snu33@snuipp.fr.

Vous pouvez aussi aller sur notre site : [http : //33.snuipp.fr](http://33.snuipp.fr)